

Contact et inscription

03.21.09.05.47

[formation.continue@ifsi-berck.fr](mailto:formation.continue@ifsi-berck.fr)

Retrouvez-nous sur

[www.ifsi-berck.fr](http://www.ifsi-berck.fr)

## FORMATION CONTINUE

GCS de formation en santé

BP 145

62600 Berck-sur-Mer

Siret : 26620961800047

N° existence : 3162 P 001 562



Institut de Formation en Soins Infirmiers  
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145  
62604 BERCK SUR MER Cedex  
03 21 09 05 47-[secretariat@ifsi-berck.fr](mailto:secretariat@ifsi-berck.fr)

## LAICITE DANS LES ETABLISSEMENTS DE SANTE

## Public concerné :

- Tout professionnel des établissements de santé, publics, privés et participant au service public.

## Prérequis :

- Aucun.

## Contenu de la formation :

- Les religions (synopsis) ;
- Pratiques contemporaines ;
- Introduction à la laïcité : définition, histoire et principes ;
- La laïcité dans le contexte des établissements de santé : enjeux spécifiques.

## Compétences visées :

- Etre capable de comprendre les principes fondamentaux de la laïcité ;
- Etre capable de promouvoir un environnement de travail respectueux de la laïcité ;
- Etre capable de réfléchir de manière critique sur les questions de laïcité et d'appliquer les réflexions à son travail quotidien ;
- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies efficaces pour gérer les situations de manière respectueuse de la laïcité et professionnelle tout en maintenant un environnement de travail harmonieux.

## Intervenants :

- Cadres paramédicaux « référents laïcité ».

## Méthodes pédagogiques :

- Présentation interactive des apports théoriques ;
- Echanges avec les participants ;
- Illustration à l'aide d'exemples, études de cas.

## Modalités d'évaluation :

- Participation active ;
- Quiz de début et de fin de formation.

## Validité de la formation :

- Certificat de réalisation délivré en fin de formation.

## Cadre législatif :

- JORF n°0129 du 05/06/2021 ;
- Loi confrontant le respect des principes de la République du 24 août 2021 ;
- Décret n°2021-1802 du 23 décembre 2021 relatif au référent laïcité dans la fonction publique.

## Durée :

3 heures 30

## Horaires et lieu :

9h00-12h30

GCS de Formation en Santé

## Date :

Consultez l'agenda sur notre site internet

## Tarif :

1500 € par groupe

## Effectif du groupe :

20 participants requis